

HEXO Corp. annonce le regroupement de ses actions

GATINEAU, Québec, 14 déc. 2022 -- HEXO Corp. (TSX : HEXO; NASDAQ : HEXO) (« **HEXO** » ou la « **Société** »), chef de file dans la production de produits du cannabis de haute qualité, a annoncé aujourd'hui qu'à la suite de l'approbation par les actionnaires d'un regroupement des actions ordinaires de la Société (les « **actions ordinaires** ») selon une fourchette de deux (2) à quatorze (14) actions ordinaires existantes préregroupement contre une (1) action ordinaire postregroupement (le « **regroupement** ») lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Société tenue le 8 mars 2022, elle a déposé des statuts de modification pour effectuer le regroupement à raison de quatorze (14) actions ordinaires existantes préregroupement contre une (1) action ordinaire postregroupement.

Un avis de regroupement a été envoyé à la Bourse de Toronto (« **TSX** ») et au Nasdaq Stock Market LLC (« **Nasdaq** »). Les actions ordinaires continueront d'être inscrites à la TSX et au Nasdaq sous le symbole « **HEXO** », et leur négociation postregroupement à la TSX et au Nasdaq devrait commencer vers le 19 décembre 2022. Après le regroupement, le nouveau numéro CUSIP des actions ordinaires sera 428304406, et leur nouveau ISIN sera CA4283044069.

Dans le cadre du regroupement, le nombre de 600 988 447 actions ordinaires émises et en circulation avant le regroupement a été réduit à environ 42 927 746 (sans tenir compte des actions ordinaires fractionnaires qui en résultent). Le pourcentage de participation de chaque actionnaire dans la Société et le pouvoir de vote proportionnel resteront inchangés après le regroupement, à l'exception des changements et ajustements mineurs résultant du traitement des actions ordinaires fractionnaires. La Société n'émettra pas d'actions ordinaires fractionnaires après le regroupement. Si le regroupement donnait à un actionnaire le droit de recevoir une action ordinaire fractionnaire, le nombre d'actions ordinaires postregroupement émises à cet actionnaire serait arrondi au nombre entier d'actions ordinaires le plus proche. Les participations fractionnaires de 0,5 ou plus seront arrondies à la hausse, au nombre entier d'actions ordinaires le plus proche, et les participations fractionnaires de moins de 0,5 seront arrondies à la baisse, au nombre entier d'actions ordinaires le plus proche.

L'agent des transferts de la Société, la Société de fiducie TSX (« **Fiducie TSX** »), agira à titre d'agent des transferts pour le regroupement. Dans le cadre du regroupement, Fiducie TSX a fait parvenir une lettre d'envoi aux actionnaires inscrits pour leur permettre d'échanger leurs anciens certificats d'actions contre de nouveaux certificats, ou encore, un avis ou une déclaration du système d'inscription directe (« **SID** »), représentant le nombre de nouvelles actions ordinaires postregroupement qu'ils détiennent, conformément aux instructions fournies dans la lettre d'envoi. Les actionnaires inscrits pourront obtenir des exemplaires supplémentaires de la lettre d'envoi par l'intermédiaire de Fiducie TSX. Jusqu'à sa remise, chaque certificat d'actions représentant des actions ordinaires préregroupement représentera le nombre d'actions ordinaires entières postregroupement auquel le porteur a droit par suite du regroupement.

Les porteurs véritables non inscrits qui détiennent leurs actions ordinaires par l'entremise d'un prête-nom (courtier en valeurs mobilières, négociant, banque, institution financière, etc.) n'auront pas besoin de remplir une lettre d'envoi; ils doivent savoir que ces prête-noms peuvent avoir des procédures particulières relativement au traitement du regroupement. Les actionnaires qui détiennent leurs actions ordinaires auprès d'un tel prête-nom et qui ont des questions à cet égard sont invités à communiquer avec leur prête-nom.

Le prix d'exercice ou de conversion et le nombre d'actions ordinaires pouvant être émises aux termes de l'un ou l'autre des bons de souscription, billets de premier rang, options d'achat d'actions ou autres titres pouvant être exercés ou convertis en actions ordinaires en circulation de la Société seront ajustés proportionnellement pour refléter le regroupement conformément à leurs modalités respectives.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des informations prospectives et des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (« **énoncés prospectifs** »). Les énoncés prospectifs sont fondés sur certaines attentes et hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes connus et inconnus et à d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les événements, les résultats, la performance et les réalisations réels diffèrent sensiblement de ceux qui y sont anticipés. Ces énoncés prospectifs ne doivent pas être interprétés comme des garanties de performance ou de résultats futurs. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. La Société décline toute intention ou obligation, sauf dans la mesure où ce serait exigé par la loi, de mettre à jour ou de réviser l'un ou l'autre des énoncés prospectifs à la suite de nouvelles informations ou d'événements futurs, ou pour toute autre raison.

Le présent communiqué de presse doit être lu conjointement avec le rapport de gestion et les états financiers consolidés de la Société au 31 juillet 2022 et pour l'exercice clos à cette date, avec les notes y afférentes. Des informations supplémentaires sur HEXO sont disponibles sur le profil de la Société sur SEDAR à www.sedar.com et EDGAR sur www.sec.gov, y compris la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 juillet 2022, datée du 31 octobre 2022.

À propos de HEXO Corp.

HEXO est un producteur autorisé primé de produits innovants pour le marché mondial du cannabis. HEXO dessert le marché canadien du cannabis récréatif avec son portefeuille de marques, dont HEXO, Redecan, UP Cannabis, Original Stash, 48North, Trail Mix, Bake Sale et Latitude, ainsi que le marché médical au Canada. Compte tenu des acquisitions de Redecan

et de 48North par HEXO, celle-ci occupe la première place parmi les sociétés du secteur des produits du cannabis au Canada sur le plan des marchés du cannabis récréatif. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site hexocorp.com.

Relations avec les médias ou les investisseurs de HEXO :

Hayley Suchanek, Kaiser & Partners

hayley.suchanek@kaiserpartners.com

Le présent communiqué de presse constitue un « communiqué désigné » aux fins du supplément de prospectus de HEXO daté du 2 mai 2022 à son prospectus simplifié préalable de base daté du 7 mai 2021 dans sa version modifiée le 25 mai 2021.